



Force Ouvrière : FO Generali

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



Retrouvez-nous sur <http://fogeneraliblog.fr>

21 octobre 2013

Activités Sociales et Culturelles (ASC) Nos propositions au CE DMSMO du 22 octobre

Le transfert de la gestion des ASC du CCE vers le CE DMSMO et le CE LFAC nécessite une collaboration active et de bonne volonté entre les CE et le CCE pour que les salariés ne soient pas lésés. Il est également nécessaire de s'investir avec détermination et sans rechigner à la tâche pour ne prendre aucun retard dans la gestion des ASC. C'est ce que font les militants FO, c'est la raison de notre participation à la commission ASC du CE et c'est la logique des propositions que nous présenterons lors de la réunion du CE DMSMO du 22 octobre 2013.

La commission ASC du CE DMSMO

Cette commission ASC a été créée pour permettre d'élargir le bureau du CE et d'offrir la possibilité à chaque syndicat, sans exclusive, de désigner 2 membres afin de **travailler conjointement** à la mise en place des prestations 2014. Toutes les bonnes volontés étaient nécessaires et étaient les bienvenues. 4 organisations syndicales sur 5 (CFDT, CGC, CGT et FO) ont désigné 2 membres dans cette commission et travaillent activement afin de maintenir la continuité des prestations. L'UNSA a fait un autre choix, celui de dénoncer systématiquement. Nous le regrettons. Les élus FO voteront pour le règlement de cette commission.

Un comité de pilotage commun au CE DMSMO et au CCE

Les militants FO ont proposé la mise en place d'un comité de pilotage commun au CE DMSMO et au CCE pour assurer la continuité des prestations. Il est, par exemple, inconcevable de résilier les contrats actuels avec les fournisseurs sans garantir la reprise aux mêmes conditions par le CE DMSMO. Les militants FO du CE et du CCE sont favorables à une coopération sans faille. Cependant la lettre de mission proposée par le cabinet d'expertise FIDUCAC qui a été sollicité pour son expertise ne répond pas à nos besoins. Les élus FO soutiendront la mise en place du comité de pilotage mais ne seront pas favorables à la lettre de mission telle que présentée aujourd'hui.

Pour la mise en place immédiate des commissions

Voici la proposition soumise au vote que les élus FO soutiendront lors de la réunion du CE du 22 octobre 2013 pour la mise en place sans tarder des commissions :

« Afin de permettre au CE DMSMO de proposer aux salariés les prestations dès janvier 2014, il est nécessaire de faire dès aujourd'hui le travail de réservation et d'étude pour les activités Voyages, Loisirs, Vacances et Enfance. Le CE DMSMO décide la mise en place immédiate de ces 4 commissions qui seront composées de 2 membres par organisation syndicale. Les membres seront choisis parmi les salariés de l'établissement. Le secrétaire du CE DMSMO, le président ou le vice-président de la commission ASC réuniront ces commissions au plus tôt. Les présidents des commissions seront choisis par leurs membres. Faute de temps, le CE DMSMO n'a pas encore élaboré son budget prévisionnel. Sans préjuger de ce budget, il décide de reprendre provisoirement le budget prévisionnel 2013 du CCE ».

Si cette proposition est adoptée, les militants FO pourront également s'investir immédiatement et pleinement dans ces commissions pour travailler avec les autres syndicats au bon fonctionnement des ASC dans l'intérêt des salariés.

Pour nous joindre : par mail : fogeneraliblog@yahoo.fr / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogeneraliblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>

Distribution de bons d'achats culturels 100 € par salarié

Rappelons que notre syndicat FO avait proposé une rencontre intersyndicale le 2 septembre 2013 à laquelle tous les syndicats ont participé.

Deux questions figuraient à l'ordre du jour :

1. **La défense de l'UES Generali France Assurances** : sur ce point aucun syndicat n'a répondu à nos propositions à ce jour, malgré l'enjeu considérable de cette question. Nous y reviendrons.
2. **La distribution aux salariés des réserves du CCE, dans la limite du raisonnable et des règles imposées par l'URSSAF** : sur ce dernier point, tous les syndicats lors de cette réunion avaient soutenu cette proposition ce qui s'est traduit par la décision de verser 100 € par salarié. **Aucun syndicat ne peut honnêtement s'en attribuer seul le mérite puisque qu'il s'agit d'une décision intersyndicale.**

Unité économique et sociale (UES)

La cour de cassation a examiné l'affaire UES Generali le 16 octobre 2013. Nous connaissons sa décision dans 6 semaines environ.

Rappelons que le périmètre de l'UES a été restreint à la suite d'un accord signé par les syndicats CFDT, CGC, CGT et CFTC. Les syndicats FO et UNSA ont refusé de signer.

Notre fédération FO considère que l'accord réducteur de l'UES n'a pas de portée juridique parce qu'il faut un accord unanime pour modifier un périmètre d'UES, à défaut d'une décision de justice. C'est cette question qui sera tranchée par la cour de cassation.

FO a contacté les autres syndicats pour leur demander d'appuyer cette démarche dans l'intérêt des salariés. Aucun syndicat n'a répondu ! Encore une fois, FO porte seul la défense des intérêts des salariés.

Pourtant l'enjeu est considérable. Au moment où notre entreprise risque d'être concernée par de nouvelles restructurations voire de nouvelles externalisations, les syndicats ont pour rôle de défendre les droits collectifs et le statut des salariés.

Cela passe par la défense de notre UES, de son intégrité et des accords collectifs.

Dernière minute : externalisation de la production informatique !

Nous venons d'apprendre que le CCE est convoqué à une réunion extraordinaire pour le mardi 29 octobre 2013 sur l'ordre du jour :

- Présentation du dossier d'information consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la direction Production & Services de la Direction des Systèmes d'Information dans la cadre de la mise en place de GTech.

Alors FO demande à tous les syndicats de s'unir pour revendiquer le maintien des contrats de travail de nos collègues au sein de l'UES, le maintien de toutes les activités et de tous les emplois au sein de l'UES.